

Lichens

commun de
Newfoundland



Cheveux de sorcière (*Alectoria sarmentosa*)



Lichen de le crin (*Bryoria trichodes*)



Barbe de Methuselah (*Usnea longissima*)



Mousse de chêne boréal (*Evernia mesomorpha*)



Lichen de le rince-bouteilles (*Parmelia squarrosa*)



Lichen du tube encapuchonné (*Hypogymnia physodes*)



Lichen d'une sac de chiffon (*Platismatia glauca*)



Lichen ensoleillement (*Vulpicida pinastri*)



Lichen de corail (*Sphaerophorus globosus*)



Lichen poumon (*Lobaria pulmonaria*)



Bernacles d'écorce (*Thelotrema lepadinum*)



Lichen étoile du renne (*Cladonia stellaris*)



Lichen gris du renne (*Cladonia rangiferina*)



Lichen trompette (*Cladonia fimbriata*)



Les soldates britannique (*Cladonia cristatella*)



Le vomissement des fées (*Icmadophila ericetorum*)



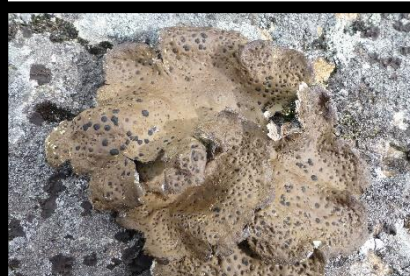
Lichen de la peau tacheté de rousseur (*Peltigera aphthosa*)



Lichen d'échappée Martime (*Xanthoria parietina*)



Lichen d'échappée pelote à épingles (*Xanthoria polycarpa*)



Les tripes des roches (*Umbilicaria muehlenbergii*)



Lichen d'écriture (*Graphis scripta*)



Lichen de la carte jaune (*Rhizocarpon geographicum*)

Photos par Troy McMullin and Tegan Padgett. Texte par Yolanda Wiersma and Patrick Lauriault

Also available in English. For more information about this project, please visit <https://cyanolichen.nl.weebly.com/>

This project was undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
 Environment and Climate Change Canada / Environnement et Changement climatique Canada

Lichens rares de Terre-Neuve

Les quatre lichens montrés ici sont tous des **cyanolichens**. Les lichens sont des organismes composites formés d'un champignon et d'algues — les algues font la photosynthèse et le champignon les abrite. Dans les cyanolichens, le partenaire photosynthétique est une cyanobactérie au lieu d'une algue (bien que des algues puissent être présentes). Les quatre lichens sont désignés par le COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada), mais seulement deux figurent sur la liste de la Loi sur les espèces en péril. Ce guide devrait vous aider à en reconnaître un si vous le voyez.

MEMORIAL
UNIVERSITY



P



Érioderme boréal (*Erioderma pedicellatum*) – (spécimen humide à gauche et sec à droite)
On trouve ce lichen en deux « points chauds » de l'île : le centre d'Avalon et la région de la baie d'Espoir. Son aspect est gris-brun et pelucheux ; lorsqu'il est mouillé, il devient vert foncé. Ses caractéristiques les plus remarquables sont les apothécies (corps fructifères) rondes rouges en surface. La face inférieure est pâle et les bords sont souvent retournés. À Terre-Neuve, on le trouve habituellement sur les troncs de sapin baumier dans les forêts humides plus anciennes. → Désigné par le COSEPAC et inscrit en vertu de la Loi sur les espèces en péril à titre d'ESPÈCE **PRÉOCCUPANTE**.



D

Érioderme mou (*Erioderma mollissimum*) – Ce lichen ressemble beaucoup à l'érioderme boréal mais n'a pas d'apothécie et sa surface inférieure est recouverte de peluche brunâtre. Il est beaucoup plus rare à Terre-Neuve que *E. pedicellatum*, mais on le trouve habituellement dans un habitat semblable
→ Désigné par le COSEPAC et inscrit en vertu de la Loi sur les espèces en péril à titre d'ESPÈCE EN VOIE DE **DISPARITION**



P

Dégélie plombée (*Pectenium plumbeum* syn. *Degelia plumbea*) – Lorsqu'il est mouillé, ce lichen devient gris bleuté et présente des apothécies (fructifications) brun rougeâtre. Il se distingue par sa couleur gris plomb avec des stries pâles qui rayonnent du centre vers le bord. Le dessous est un « feutre » noir épais. On le trouve habituellement sur les feuillus.

→ Désigné par le COSEPAC et inscrit en vertu de la Loi sur les espèces en péril à titre d'ESPÈCE **PRÉOCCUPANTE**.



M

Pannaire jaune pâle (*Pannaria lurida*) – Ce lichen est brun à gris-brun quand il est sec et brun olive ou vert foncé quand il est humide. Il est recouvert d'une peluche de couleur grise tirant sur le brun. Ses fructifications (apothécies) sont des disques rouge-brun à bords blanc-gris. On le trouve sur les arbres et les rochers.

→ Désigné par le COSEPAC à titre d'ESPÈCE **MENACÉE** mais non inscrit en vertu de la Loi sur les espèces en péril.